

Avis voté à la séance plénière du 11 décembre 2019

Les défis de l'éducation aux médias et à l'information

Déclaration du groupe de CFE-CGC

Le monde des médias est en pleine mutation.

Les médias traditionnels traversent une période de profonde transformation tant culturelle qu'économique. Les mutations auxquelles ils sont confrontés sont également dues à l'évolution des technologies de l'information et de la communication.

Aujourd'hui, nombreux sont les acteurs du monde de la communication puisque chacun d'entre nous peut, grâce aux réseaux sociaux et à Internet, créer, développer et diffuser ses propres informations.

La question de l'éducation aux médias et à l'information dans la vie démocratique est donc une question centrale, un enjeu majeur. Elle participe à développer l'esprit critique.

C'est, en effet, un enjeu de citoyenneté car éduquer nos enfants revient à éduquer les citoyens de demain.

Ceci permet aussi de développer des échanges intergénérationnels.

Nous pouvons légitimement nous interroger sur la notion de liberté de l'information.

En effet, que reste-t-il des radios libres de 1981, rachetées et transformées pour la quasi-totalité en radios commerciales ?

Une immense partie des médias traditionnels, journaux et hebdomadaires, appartient à de puissants groupes industriels ou financiers...

Toute information est-elle bonne à diffuser ?

Comment doit-elle être délivrée ?

Face au développement des fake news et confrontés à la diffusion exponentielle d'informations, comment devons-nous réagir ?

Une réponse possible consiste à former les citoyens et ce depuis le plus jeune âge à l'esprit critique.

C'est pourquoi, le groupe CFE-CGC approuve particulièrement la préconisation n°5 qui propose d'accompagner les parents dans leurs responsabilités éducatives.

L'éducation aux médias doit permettre aux enfants de mieux exercer leur citoyenneté et aux élèves de devenir des « cyber-citoyens » éclairés et responsables.

Appréhender l'information, la trier, la vérifier, la hiérarchiser, cela s'apprend !

Globalement, le groupe CFE CGC partage les préconisations de cet avis, et plus particulièrement les éléments contenus dans la préconisation n°14 qui propose une meilleure définition de la formation des formateurs à l'éducation aux médias.

Il en est de même pour les dispositions de la préconisation n°15 favorisant la formation initiale et continue des enseignants mais aussi d'autres acteurs du secteur socio-culturel.

Enfin, la préconisation n°13 a retenu notre attention pour ce qui concerne l'implication du ministère de la Culture qui doit garantir le développement des médias associatifs.

Le groupe CFE-CGC a donc voté en faveur de cet avis car les citoyens, quel que soit leur âge, doivent devenir acteurs de cette information, devenir des « citoyens du futur », avec leur propre capacité d'analyse.